

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept mai à vingt-et-une heures quinze minutes, le Conseil Municipal de VILLERS-BOCAGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DOMONT Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents :

- ✓ M. DOMONT Jean-Pierre
 - ✓ Mme GAUDOIN Chantal, 1^{er} adjoint
 - ✓ M. BOQUET Philippe, 2^{ème} adjoint
 - ✓ Mme OSTROWSKI Aline, 3^{ème} adjoint
 - ✓ M. BOYARD Michel, 4^{ème} adjoint
 - ✓ Mme DECHIR Fazia
 - ✓ M. SIMMONDS Stevens
 - ✓ Mme BRETON Laurence
 - ✓ M. LEFEBVRE François
 - ✓ Mme DOMONT Anne-Sophie
 - ✓ Mme DEBUYSSCHER Astrid
 - ✓ Mme DESLANDES Séverine
 - ✓ M. TARGIT Didier
- et M. DEMONCHAUX Daniel (Secrétaire de mairie)

Etaient absents avec pouvoir :

- ✓ M. MARIETTE Christophe (pouvoir à Mme DECHIR Fazia)
- ✓ M. OGEZ Brigitte (pouvoir à Mme DOMONT Anne-Sophie)

L'ordre du jour est le suivant :

1. PV du 27/04/2018 : Approbation,
2. Délibération pour accepter l'APD de l'équipement associatif « Revitalisation du Centre Bourg »
3. Délibération validant le lieu d'implantation du City-Stade,
4. Parole aux commissions,
5. Questions diverses.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

L'assemblée désigne Mme DECHIR Fazia pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

L'approbation du compte-rendu de la dernière séance est votée avec les observations suivantes :

Trois ajouts seront effectués à la demande de Madame Anne-Sophie Domont.

1. Madame Anne-Sophie Domont a mis des réserves sur le fait que des bâtiments communaux (ancienne trésorerie et centre médico-social) se libèrent. Il faudrait pouvoir réfléchir à leur occupation et pourquoi pas y installer « l'école de musique » ou « un établissement d'enseignement artistique ».
2. Madame Brigitte Ogez avait posé une question à Monsieur le Maire afin de savoir si le fait de demander une subvention d'un montant de 1,2 m€ pour la revitalisation du centre-bourg empêcherait d'en

redemander une l'année suivante pour le même motif, et si la commune serait prioritaire. Monsieur le Maire indique que c'est possible.

A la question : « Si les subventions ne sont pas accordées, le projet sera-il reporté? » Monsieur le Maire a répondu : « Nous le ferons, puisque la commune n'a plus de prêt en cours et que le montant à rembourser sans subvention sera d'environ 75 000 à 80 000 € par an pendant 25 ans.

3. M. Didier TARGIT demande à prendre en considération la circulation des poids lourds et le stationnement aux abords de ce nouvel équipement.

M. Jean-Pierre DOMONT reconnaît que ces remarques n'apparaissent pas sur le compte-rendu et le regrette car il a lui-même précisé ces éléments.

II – DELIBERATION POUR ACCEPTER L'APD DE L'EQUIPEMENT ASSOCIATIF

Après la présentation du projet par le Cabinet Ghier, le conseil municipal délibère : 3 voix contre et 12 voix pour. Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de se rendre au golf du Touquet pour voir un exemple de réalisation ossature et bardage bois (revêtement proposé par l'architecte).

III – DELIBERATION VALIDANT LE LIEU D'IMPLANATION DU CITY STADE

Monsieur le Maire rappelle sa volonté de mener à bien ce projet et son utilité pour les jeunes. Il fait état des pétitions de riverains. Il annonce qu'un autre lieu est à l'étude : réhabilitation d'un terrain près du collège. Une demande a été faite auprès de M. Laurent Somon, président de la Communauté de Commune Nord Picardie. Par conséquent, Monsieur le Maire décide de reporter le vote.

IV - PAROLE AUX COMMISSIONS

Commission Urbanisme :

Quartier Jardin du Petit Bois : les travaux continuent, le bornage a été réalisé par METRIS, l'installation des canalisations va être entreprise pour l'eau, le gaz, et l'électricité.

Réduction de la 2ème phase en raison de l'enquête publique pour la déclaration d'expropriation.

Reste à ce jour 6 terrains à vendre sur 17.

SIP collectif : 11 appartements sont programmés et budgétés par l'Office des HLM.

Une réunion est prévue au mois de juin pour définir le périmètre de la phase 2 (environ 40 terrains). Le dépôt de la demande de permis d'aménager est prévu pour la fin du mois de juin.

Commission Vie scolaire et Associative :

RAS

Commission Voirie :

L'éclairage public « piétons » route Nationale en face du café sera installé la semaine prochaine.

Des travaux vont être réalisés par l'Entreprise CISE, pour le SIAEP pour le renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable fuyard, du bas de la rue Neuve jusqu'à la rue de la Poste. Réunion le 23 mai à la salle des fêtes pour expliquer aux riverains les travaux.

La commune prendra en charge 18% des coûts des travaux. Le début des travaux est prévu le 28/05/2018.

Commission Bâtiment :

Les peintures de la salle des fêtes sont en cours. Les travaux devraient être terminés le mercredi 23 mai prochain.

Commission Information et communication :

Après des problèmes techniques sur le site de la commune, le forum de discussions est remis en ligne.

V – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur François LEFEBVRE demande des nouvelles concernant la construction à l'angle de la route Nationale et de la route de Bertangles. Monsieur le Maire précise qu'une demande de régularisation et qu'une procédure est en cours depuis le mois de janvier 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h00.